

## PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE ET ENERGETIQUE IVRY-PARIS XIII

### Groupe de travail « intégration du projet / accompagnement du projet » - 12 mai 2016

#### *Compte – rendu*

Le Groupe de travail s'est tenu à la mairie d'Ivry-sur-Seine, de 18h20 à 21h00.

#### Présents :

Martial LORENZO	Directeur Général des Services	SYCTOM
Patrice FURE	Directeur de Cabinet	SYCTOM
Didier FOURNET	Directeur du Projet Stratégique	SYCTOM
Pierre HIRTZBERGER	Directeur Général des Services Techniques	SYCTOM
Catherine BOUX	Directrice Générale Adjointe	SYCTOM
Jacques ROUDIER	Garant de la concertation	CNDP
Christophe DU CHATELIER	Responsable de l'unité BTP / produits valorisables / solutions logistiques	HAROPA-PORTS DE PARIS
Jean-François CAPEILLE	Architecte	AIA / Groupement IP13
Jean-Philippe SIBLET	Directeur du Service du Patrimoine Naturel	Muséum National d'Histoire Naturelle
Stefan SHANKLAND	Démarche HQAC	
Anne-Elisabeth CAMPION	Directrice de projets	SEMAPA
Benoît ERNEK	Architecte-urbaniste Chef de projet	SEMAPA
Philippe BOUYSSOU	Maire	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Romain MARCHAND	Premier adjoint au Maire	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Jean-François LORES	Directeur du Développement Urbain	Mairie d'Ivry-sur-Seine
Thomas PORTIER		Mairie d'Ivry-sur-Seine
Pierre-Yves DURAND	Adjoint au Directeur de la DPE	Mairie de Paris
Annick BIZOUERNE	Chef de projet, Service aménagement	Mairie de Paris
France BERNICHI	Adjointe au Maire	Mairie d'Alfortville
Atika EL-BOURIMI	Attachée parlementaire de Jean-Luc LAURENT, député du Val-de-Marne	
Nicolas POUTEAU	Service « Prévention et gestion des déchets »	Région Ile-de-France
Anne CONNAN	Co-Présidente	Collectif 3R
Pascale LARDAT		Collectif 3R
Daniel HOFNUNG		Collectif 3R
Thibault TURCHET	Juriste	Zero Waste France
Dominique PAGES		Groupe des Sentinelles d'Ivry
Francis REDON	Administrateur	France Nature Environnement
Francis VERILLON	Référent « compostage collectif »	CLCV Ile-de-France
Frédéric GOURDIN	Directeur du projet IP13	Groupement IP13
Philippe HELIES	Membre de la CSS collègue « Salariés »	Groupement IP13
Pascal BARDOU		Syndicat SPTE- RP

### Déroulement du groupe de travail :

- Mot d'accueil de Philippe BOUYSSOU, Maire d'Ivry-sur-Seine
- Présentation de l'ordre du jour par Martial LORENZO, DGS du Sycotom
- Rappel des fondements du projet et des réflexions sur son évolution par Martial LORENZO
- Intervention « *Les évolutions urbaines du secteur Ivry Port, Seine-Amont et Masséna-Bruneseau* », par Benoît ERNEK, Architecte-urbaniste Chef de projet de la SEMAPA, et par Jean-François LORES, Directeur du Développement urbain de la ville d'Ivry-sur-Seine
- Intervention « *L'insertion du projet dans son environnement : les partis-pris architecturaux du projet* », par Jean-François CAPEILLE, Architecte AIA / Groupement IP13, et par Jean-Philippe SIBLET, Directeur du Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle
- Echanges
- Intervention « *Les enjeux du transport alternatif des déchets par la voie d'eau* », par Christophe DU CHATELIER, Responsable de l'unité BTP / produits valorisables / solutions logistiques d'HAROPA Ports de Paris
- Intervention « *Le transport des déchets entrants et sortants dans le projet* », par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Sycotom
- Echanges
- Intervention « *La démarche HQAC dans le projet* », par Stefan SHANKLAND
- Intervention « *La charte de qualité environnementale du projet : suivi du chantier et indicateurs de suivi de l'exploitation* », par Didier FOURNET, Directeur du Projet Stratégique du Sycotom
- Echanges

## Compte-rendu des échanges :

### 1. Mot d'accueil, ordre du jour et présentation du projet et des réflexions sur son évolution

**Philippe BOUYSSOU**, Maire d'Ivry-sur-Seine, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il annonce que la réunion publique se tiendra le 5 juillet, au lieu du 28 juin comme prévu initialement. Ce report est lié à différentes contraintes d'agenda des élus et par ailleurs, à l'indisponibilité de la salle envisagée. **Philippe BOUYSSOU** estime que les agendas publics permettent encore d'assurer la réunion publique début juillet.

**Martial LORENZO**, DGS du Sycotm, présente l'ordre du jour et rappelle rapidement les réflexions en cours sur le projet de reconstruction d'Ivry-Paris 13. Monsieur le Préfet du Val-de-Marne a demandé au DGS du Sycotm d'annoncer à ce groupe de travail qu'une Commission de Suivi de Site (CSS) se tiendra en juin, l'Etat souhaitant lui aussi prendre part à la concertation en cours.

### 2. Présentations liées à l'insertion du projet dans son environnement

*Intervention « Les évolutions urbaines du secteur Ivry Port, Seine-Amont et Masséna-Bruneseau », par Benoît ERNEK, Architecte-urbaniste Chef de projet de la SEMAPA, et par Jean-François LORES, Directeur du Développement urbain de la ville d'Ivry-sur-Seine*

*Intervention « L'insertion du projet dans son environnement : les partis-pris architecturaux du projet », par Jean-François CAPEILLE, Architecte AIA / Groupement IP13, et par Jean-Philippe SIBLET, Directeur du Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle*

Au cours de la présentation, **Jean-François CAPEILLE** explique qu'à sa connaissance, il n'existe aucun projet prévoyant une surface végétalisée aussi étendue.

**Francis VERILLON**, référent compostage collectif de CLCV Ile-de-France, demande si le panache sera assumé ou non, sachant qu'un dispositif anti-panache consomme une quantité d'énergie équivalente au chauffage de 5 000 logements.

**Martial LORENZO** annonce qu'une réponse a été apportée sur le site internet du projet (<http://projet-ivryparis13.sycotm.fr/>). Il n'y aura pas de dispositif anti-panache, tout comme pour l'usine d'Issy-les-Moulineaux, où ce dispositif existe mais n'est pas utilisé selon la volonté du Sycotm. **Martial LORENZO** ajoute que le traitement humide est actuellement utilisé à Ivry-sur-Seine mais que ce dispositif consomme beaucoup d'eau pour épurer les fumées d'où la présence d'un panache important. *A contrario*, le traitement sec (retenu pour le projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13) n'utilise pas d'eau et assure un meilleur traitement des fumées. Avec un traitement sec, le panache n'est pas visible en été car il n'y a pas de condensation. La température des fumées rejetées s'élèvera à environ 180°.

**France BERNICHI**, adjointe au maire d'Alfortville, trouve que les toitures végétalisées, si elles sont vraiment réalisées, sont intéressantes pour la biodiversité et pour l'évolution des mentalités (sur les herbes folles par exemple). **France BERNICHI** souhaite savoir quelle surface sera couverte par des toitures végétalisées et estime que l'allée de la biodiversité devrait être prolongée et former une trame verte jusqu'à la Seine.

**Martial LORENZO** rappelle que les toitures végétalisées ont toujours été prévues dans le projet de reconstruction, les élus locaux souhaitant une action en faveur de la biodiversité. Il ajoute qu'il n'est pas possible d'installer des panneaux solaires sur le toit de l'usine en raison de la présence de toitures végétalisées.

**Jean-François CAPEILLE**, architecte AIA / Groupement IP, explique que l'allée de la biodiversité s'inscrit dans le prolongement de la rue de Bretagne, qui jusque-là ne menait à rien. Par la suite, il sera possible d'envisager une traversée des voies SNCF. Celle-ci discute actuellement d'une meilleure insertion de son réseau dans une trame verte et bleue à l'échelle francilienne. Au total, il y aura 12 000 m<sup>2</sup> de terrasses végétalisées.

**Anne CONNAN**, co-présidente du Collectif 3R, se rappelle que lors du débat public de 2009, le Sycdom avait expliqué que le traitement sec consommait une quantité d'énergie équivalente au chauffage urbain de 5 000 logements : elle souhaiterait savoir ce qu'il en est en 2016. **Anne CONNAN** s'interroge aussi sur la faisabilité de maintenir des espaces verts et voudrait savoir comment réagissent les végétaux actuellement plantés autour de l'usine. **Anne CONNAN** affirme que l'environnement de l'usine est pollué par de nombreuses poussières, constatées par le Collectif 3R chaque année.

**Didier FOURNET**, Directeur du Projet Stratégique du Sycdom, distingue le traitement sec du dispositif anti-panache. Le dispositif anti-panache ne traite pas les fumées, il consomme de l'énergie nécessaire au réchauffement des fumées. Concernant le traitement des fumées, **Didier FOURNET** rappelle que dans le dialogue compétitif, le Sycdom a imposé aux candidats une réduction de moitié par rapport à la réglementation en vigueur des polluants émis par la future UVE (Unité de Valorisation Energétique). Le traitement « sec » retenu permet d'atteindre cette exigence forte, le panache étant fatalement moins visible dans ce type de technologie.

**Pierre HIRTZBERGER**, DGST du Sycdom, ajoute que la réglementation impose à l'exploitant un suivi environnemental continu de l'usine. Par ailleurs des prélèvements sur les végétaux situés aux alentours sont réalisés, ces prélèvements étant réalisés dans le respect de protocoles établis par l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques). Les résultats sont consignés dans des rapports publics et montrent que l'usine actuelle d'Ivry-Paris 13 n'affecte pas son environnement. **Pierre HIRTZBERGER** rappelle à ce propos que l'étude d'AIRPARIF montre que les poussières relevées dans l'environnement proche de l'usine viennent de la circulation automobile.

**Anne CONNAN** demande quel est l'état des végétaux autour de l'usine.

**Pierre HIRTZBERGER** lui répond que ces végétaux n'ont pas fait l'objet d'analyses particulières puisque les prélèvements ont déjà été réalisés sur des traceurs historiquement utilisés, mousse et lichen, montrent qu'il n'y a pas de dégradation de la qualité de l'air causée par les installations du Sycdom.

**Daniel HOFNUNG**, du Collectif 3R, constate, d'après la coupe de l'allée de la biodiversité présentée par Jean-François CAPEILLE, que les végétaux seront plantés sur dalle.

**Jean-François CAPEILLE** explique que la coupe n'est pas tout à fait exacte, puisque seule une petite partie de l'allée de la biodiversité (située sur le tunnel reliant l'UVE à l'Unité de Valorisation Organique, UVO) sera effectivement aménagée sur dalle. **Jean-François CAPEILLE** précise que 16,1% des emprises du futur centre du Sycdom seront en pleine terre.

**Martial LORENZO** ajoute qu'une réponse plus précise sera apportée sur le site internet du projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13.

**France BERNICHI** demande s'il y aura des études sur la pollution du sol avant que soient réalisées les plantations.

**Didier FOURNET** explique que des études régulières seront conduites au cours de la phase travaux. Les terres polluées seront évacuées et traitées ; il y aura des apports de terre « propre » si nécessaire.

**Francis REDON**, administrateur de France Nature Environnement (FNE) Ile-de-France, estime qu'il est difficile de faire une trame verte et bleue sans intégrer les espaces situés autour du centre d'Ivry-Paris 13. Il demande si la mairie d'Ivry-sur-Seine conduira d'autres projets autour de l'ilot du Sycdom ?

**Philippe BOUYSSOU** apprécie la démarche en faveur de la biodiversité et s'assurera que la démarche soit mise en résonance dans l'environnement de l'usine. Il rappelle que le site d'Ivry-Paris 13 est historiquement, depuis la Révolution, un « territoire servant » de la capitale pour les déchets, avec une forte pollution à la clé en dépit de l'amélioration progressive des techniques de traitement. **Philippe BOUYSSOU** explique que des terres « propres » seront apportées même s'il ne voit pas l'intérêt de dépolluer des terres tant que celles-ci n'accueillent pas de cultures. Il considère que la dépollution pourrait se faire sur place, grâce à la phyto-remédiation.

**Philippe BOUYSSOU** rappelle qu'un des objectifs du projet de reconstruction est de diminuer la pollution émise par l'usine. Il regrette l'absence d'arbitrage sur les questions de la pollution et de la santé des habitants : le constat, établi par des scientifiques reconnus par le Sycdom et par les associations, doit être partagé entre les deux parties. Il ne doit pas y avoir d'angoisses nourries au sein de la population.

**Philippe BOUYSSOU** regrette que la Métropole du Grand Paris (MGP) n'œuvre pas pour une réduction globale de la circulation (notamment des véhicules diesels) afin de diminuer l'émission de polluants. Il se félicite du recours au transport fluvial permis par la proximité de la Seine et estime que le territoire a vocation à rester industriel, afin de conserver des usines de proximité (comme pour le béton produit à côté du centre d'Ivry-Paris 13).

**Philippe BOUYSSOU** considère enfin qu'il ne faut pas prendre les efforts du Sycdom comme du *greenwashing* mais comme un signe de volonté forte dans un territoire industriel.

**Thibault TURCHET**, juriste pour Zero Waste France, demande quel est l'échéancier pour le permis de construire.

**Martial LORENZO** lui répond qu'il est prévu que le permis de construire soit déposé début 2017.

**Anne CONNAN** considère que l'usine d'Ivry-Paris 13 est par définition polluante puisqu'elle est soumise à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et qu'elle rejette 580 000 tonnes de CO<sup>2</sup> par an. **Anne CONNAN** fait aussi remarquer que de nouveaux polluants apparaissent, notamment les dioxines bromées et les nanoparticules qui ne sont pas réglementées pour le moment en dépit de leur dangerosité pour la santé. **Anne CONNAN** rappelle que lors du dialogue compétitif, les techniciens du Sycdom jugeaient « passable » le dispositif de traitement des fumées compris dans l'offre du Groupement IP13.

**Martial LORENZO** rappelle que le marché prévoit en priorité que les niveaux de polluants émis par l'UVE correspondent à près de la moitié des niveaux fixés par les normes. En ce qui concerne l'usine actuelle, les études AIRPARIF montrent que les installations du Sycdom ne sont pas détectables dans l'environnement alentour marqué par les grands axes routiers et autoroutiers. **Martial LORENZO** confirme que la procédure de marchés publics comporte des critères de jugement des candidats permettant de les noter et de les classer. Une qualification « passable » répond donc aux exigences du cahier des charges.

**Anne CONNAN** dit qu'elle enverra une lettre au Sycotm présentant les analyses effectuées par le Collectif 3R et souhaite que cette lettre soit mise sur le site internet du projet. Par ailleurs elle regrette que la CSS ne se soit pas réunie depuis trois ans.

**Martial LORENZO** précise que c'est le préfet qui décide de la tenue d'une CSS ; le Sycotm, indépendamment de la CSS, diffuse les publications annuelles d'exploitant.

**Pierre HIRTZBERGER** rappelle qu'il y a eu une réunion du Comité de suivi de charte en juin 2014 au cours de laquelle a notamment été présentée l'étude d'AIRPARIF sur les particules et les métaux présents dans l'air ambiant autour de l'usine

Pierre HIRTZBERGER invite les intéressés à aller avoir sur le site internet du Sycotm l'ensemble des résultats d'analyses de l'usine présentées en réunion de Charte en 2014.

**Dominique PAGES** constate que, quand les cheminées de l'usine s'arrêtent lors des opérations de maintenance, sa table de terrasse n'est plus recouverte de poussières.

**France BERNICHI** rapporte que les citoyens d'Alfortville posent beaucoup de questions sur les polluants émis par l'usine ; elle voudrait donc avoir accès aux études d'AIRPARIF pour disposer des chiffres exacts qui ne sont pas directement disponibles sur internet.

**Martial LORENZO** propose de mettre les études d'AIRPARIF sur le site internet du projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13.

### 3. Présentations relatives au transport des déchets

*Intervention « Les enjeux du transport alternatif des déchets par la voie d'eau », par Christophe DU CHATELIER, Responsable de l'unité BTP / produits valorisables / solutions logistiques d'HAROPA Ports de Paris*

*Intervention « Le transport des déchets entrants et sortants dans le projet », par Pierre HIRTZBERGER, Directeur Général des Services Techniques du Sycotm*

**Pascale LARDAT** demande pourquoi le centre de tri d'Ivry-Paris 13 sera supprimé et où iront les déchets issus des collectes sélectives.

**Pierre HIRTZBERGER** explique qu'il n'y aura plus la place pour le centre de tri puisque l'emprise foncière du futur centre sera moins importante que celle occupée par l'usine actuelle. Il est prévu que les capacités des autres centres soient augmentées et le Sycotm a déjà entrepris la construction d'un nouveau centre: augmentation de 15 000 tonnes de la capacité du centre de tri de Romainville, création d'un nouveau centre de tri dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (45.000 t/an), projet de centre de tri à Rungis (pour les collectes des communes intégrées à l'Etablissement Public Territorial 12) avec le syndicat local de traitement des déchets.

**Pascale LARDAT** estime que cela risque d'allonger les distances parcourues par les camions.

**Pierre HIRTZBERGER** lui répond que les bassins versants seront recomposés et que seul le barycentre du bassin d'Ivry-sur-Seine va bouger. Au final, les déchets d'Ivry-sur-Seine feront plus de kilomètres mais ceux d'autres collectivités en feront moins qu'actuellement.

**Martial LORENZO** remarque que dans le Plan B'OM, il est aussi prévu que les déchets produits à Ivry-sur-Seine soient transférés vers les autres installations du Sycdom.

**Dominique PAGES** propose de multiplier les centres de tri pour limiter les déplacements.

**Martial LORENZO** explique qu'il y a déjà trop de centres de tri et que les équipements trop petits ne sont pas rentables. La modernisation des centres de tri du Sycdom est en cours afin notamment d'améliorer les conditions de travail.

**Dominique PAGES** rectifie : elle voulait parler des déchèteries. Elle s'interroge d'ailleurs sur l'avenir de la déchèterie d'Ivry-sur-Seine ?

**Martial LORENZO** lui répond que la gestion des déchèteries relève des communes. Il ajoute que le Sycdom a prévu des aides pour développer les déchèteries et que 600 000 € ont été débloqués à cet effet récemment.

**Francis REDON** regrette que le projet ne s'inscrive pas dans une logique d'économie circulaire, en utilisant par exemple le compost produit sur place pour alimenter les 12 000 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées de la future usine. **Francis REDON** demande quelle est l'origine des flux entrants de l'usine et notamment des CSR (Combustibles Solides de Récupération).

**Pierre HIRTZBERGER** lui répond que le centre d'Ivry-Paris 13 sera alimenté par les collectes issues du bassin versant, ce flux étant amené à diminuer avec la réduction de la capacité de l'UVE. Quant aux flux entrant de CSR, il proviendra des autres installations du Sycdom et notamment de Romainville, et arrivera par voie d'eau. Dans l'ensemble, les transferts routiers entre les usines du Sycdom seront amenés à diminuer.

**Anne CONNAN** se rappelle que lors du débat public de 2009, il avait été question que le futur centre soit partiellement enterré.

**Didier FOURNET** confirme que l'usine sera enfouie d'environ 10 mètres et sera haute d'environ 50 mètres.

**France BERNICHI** demande à combien se chiffreront la diminution du nombre de camions et l'augmentation du trafic sur la plateforme fluviale.

**Martial LORENZO** lui répond qu'il y aura environ 80 camions en moins par jour, à comparer aux 450 camions et 65 semi-remorques quotidiens actuellement accueillis sur le site. Pour la plateforme fluviale, l'augmentation du nombre de barges sera de 175 %.

**Daniel HOFNUNG** veut en savoir plus sur l'accueil des déchets pendant la deuxième phase (celle de la construction de l'UVO). Il rappelle que le procédé de TMB (Tri Mécano-Biologique) rencontre de nombreux déboires ; **Daniel HOFNUNG** souhaiterait ainsi avoir des informations supplémentaires sur le tri-préparation désormais envisagé par le Sycdom.

**Pierre HIRTZBERGER** explique que le schéma logistique présenté ne s'appliquera que quand le centre d'Ivry-Paris 13 sera entièrement reconstruit (avec UVE, UVO et tunnel reliant l'UVO au port fluvial). Il y aura deux fosses séparées pour les déchets, une pour l'UVO et une pour l'UVE.

**Martial LORENZO** annonce qu'un document, expliquant les différences entre TMB et tri-préparation, sera mis en ligne sur le site internet du projet. Il explique qu'avec le TMB, le compost produit après valorisation retourne à la terre alors qu'avec le tri-préparation, le produit organique issu du tri (après avoir été valorisé) ne retourne pas à la terre. Le recours au tri-préparation est justifié par la présence de déchets organiques (fraction organique résiduelle) dans les ordures ménagères. **Martial LORENZO** précise qu'il y aura donc deux chaînes dans la future usine, une pour séparer la fraction organique résiduelle encore contenue dans les ordures ménagères et une autre pour les biodéchets collectés séparément. La première chaîne permettra d'assurer les besoins actuels alors que la seconde chaîne accueillera les collectes séparées de biodéchets qui sont amenées à se développer avec la Loi de Transition Énergétique (LTE). **Martial LORENZO** conclut en rappelant qu'en 2015, le Sycotom n'a collecté que 115 tonnes de biodéchets sur les 2 400 000 tonnes de déchets ménagers produites sur le territoire. Le développement de la collecte séparée des biodéchets prendra du temps et il appartient donc au Sycotom d'assurer les capacités de traitement dans l'intervalle.

**Francis VERILLON** regrette qu'il n'y ait pas de compostage sur site.

**Martial LORENZO** explique que le Sycotom devra arbitrer cette question de la quantité de compost à produire sur site.

#### 4. Démarche HQAC et charte de qualité environnementale

*Départ d'Atika EL-BOURIMI.*

*Intervention « La démarche HQAC dans le projet », par Stefan SHANKLAND*

Résumé de l'intervention : Le projet MMM (Musée du Monde en Mutations) met en œuvre les principes de la démarche HQAC (Haute Qualité Artistique et Culturelle) voulue dans le cahier des charges du projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13. **Stefan SHANKLAND** rappelle que cette démarche est née en 2007, sur la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine, afin de profiter des chantiers urbains pour co-construire une culture de la mutation et de favoriser la porosité du chantier avec son environnement. Le MMM sera lui aussi co-construit sur le site d'Ivry-Paris 13.

**Stefan SHANKLAND** distingue trois niveaux de mutation :

- mutation de la matière (les déchets)
- mutation de la machine sur un site historique du traitement des déchets métropolitains
- mutation de la Métropole dans un contexte urbain dense

Le futur MMM évoluera en continu et sera co-construit à partir des différents points de vue du public sur la mutation. Cette démarche permettra de construire un patrimoine commun, une histoire commune, grâce à l'association de nombreux acteurs (collectivités, associations, public...)

**Stefan SHANKLAND** annonce que la programmation sera présentée au second semestre 2016 et que l'opération commencera dans la foulée. S'alterneront alors des ateliers et des restitutions publiques.

**Martial Lorenzo** propose que la démarche soit pilotée par le Comité de Suivi.

*Intervention « La charte de qualité environnementale du projet : suivi du chantier et indicateurs de suivi de l'exploitation », par Didier FOURNET, Directeur du Projet Stratégique du Sycdom*

**Francis VERILLON** demande ce qui a été fait à Issy-les-Moulineaux en matière de diagnostic et de dépollution des sols sur le site de l'ancien incinérateur.

**Pierre HIRTZBERGER** rappelle que la déconstruction et le traitement des sols varie selon l'usage futur qui est fait du site. Dans le cas d'Issy-les-Moulineaux, la dépollution a été poussée puisque des logements étaient prévus sur l'emplacement de l'ancienne usine. **Pierre HIRTZBERGER** différencie le site sur lequel a été construit Isséane du site où se situait l'ancien incinérateur d'Issy-les-Moulineaux. Il n'a pas d'informations précises sur les opérations de diagnostic et de dépollution puisque l'ancien incinérateur était une propriété de la Ville de Paris et pas du Sycdom.

**France BERNICHI** demande ce qui est prévu en matière de communication pour les habitants des communes voisines du centre d'Ivry-Paris 13.

**Martial LORENZO** dit avoir écrit aux directeurs de la communication de chaque commune du bassin versant, en leur fournissant les documents nécessaires et en les invitant à se rendre sur le site internet du projet.

**France BERNICHI** souhaite qu'il y ait une vraie communication aux habitants (pas seulement sur internet ou dans les journaux communaux), à l'image de ce qui a pu être fait avec le SEDIF il y a quelques années.

**Martial LORENZO** propose aux communes concernées de réfléchir à une meilleure communication. Il rappelle qu'une lettre d'informations sur le projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13 sera diffusée avant la réunion publique du 5 juillet.

**France BERNICHI** demande ce qu'est un « nez électronique », mentionné dans la charte de qualité environnementale.

**Didier FOURNET** explique qu'un nez électronique est un instrument de mesure des odeurs relié à la salle de contrôle du centre pour être alertée et pouvoir identifier rapidement tout dysfonctionnement.

**Dominique PAGES** s'enquiert des mesures qui seront prises en cas de dysfonctionnement de l'usine.

**Didier FOURNET** rappelle que l'usine actuelle a été construite en 1969 dans un contexte urbain moins dense qu'aujourd'hui. Les équipements de l'usine future seront installés à l'intérieur de bâtiments en dépression, ce qui permettra de confiner les odeurs dans l'enceinte de l'usine et donc de réduire fortement les nuisances olfactives. **Didier FOURNET** ajoute que les opérations de déchargement et de rechargement de déchets se feront dans l'enceinte confinée.

**Dominique PAGES** observe qu'il est difficile de contenir les odeurs.

**Martial LORENZO** lui répond que le risque d'odeurs se réduit d'autant plus encore puisque la méthanisation sur site pourrait être abandonnée.

**Dominique PAGES** regrette d'ailleurs que l'abandon de la méthanisation ne soit pas encore acté.

**Martial LORENZO** précise que c'est au Comité Syndical du Sycotm d'en décider, avec les maires.  
**Patrice FURE**, Directeur de Cabinet, ajoute que l'abandon de la méthanisation a été évoqué par Philippe BOUYSSOU lors du dernier Comité de Suivi, Hervé MARSEILLE lui ayant alors répondu que ce serait au Comité Syndical d'en décider.

**Francis REDON** propose d'intégrer NATUREPARIF pour l'analyse de la biodiversité sur les 12 000 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées du futur centre d'Ivry-Paris 13.

**Martial LORENZO** n'y voit pas d'inconvénients.

## 5. Clôture de la réunion

**Martial LORENZO** rappelle les prochaines échéances et remercie les participants.

- Comité de Suivi du 27 mai 2016, au centre d'Ivry-Paris 13
- Réunion publique du 5 juillet 2016, à Ivry-sur-Seine, salle Robespierre
- Bilan de la concertation soumis à la CNDP en septembre 2016

**Anne CONNAN** estime que la date retenue pour la réunion publique est peu propice à une participation de la population, puisque le 5 juillet correspond au dernier jour d'école et aux départs en vacances. Elle ajoute qu'elle soulèvera ce point auprès du garant de la concertation. **Anne CONNAN** rappelle que la réunion publique est indispensable pour que les habitants puissent poser des questions sur ce projet complexe. Elle souhaite donc que la réunion revienne à la date du 28 ou du 29 juin (voire en septembre une fois les vacances terminées) et propose d'aider le Sycotm à trouver une salle disponible, certaines l'étant le 28 juin dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement.

**Martial LORENZO** rappelle que le maire d'Ivry-sur-Seine et le Sycotm veulent que la réunion se tienne à Ivry-sur-Seine. Il ajoute que la France ne s'arrête pas dès le début du mois de juillet, mais plutôt entre le 14 juillet et le 15 août.

**Patrice FURE** explique que les nouveaux Conseils territoriaux de la MGP se réuniront le 28 juin, les élus ne pourront donc pas être présents à la réunion publique ce jour-là.

**Anne CONNAN** et le Collectif 3R ne donnent pas leur accord pour cette date.

**Martial LORENZO** lui rétorque que la réunion publique n'est pas dédiée au Collectif 3R. Il assure qu'une communication large sera menée par le Sycotm pour qu'un maximum de personnes soit informé de la tenue de la réunion publique.

**Dominique PAGES** considère que la date de réunion est trop tardive.

**Pascale LARDAT** souhaite que des élus soient présents afin que les citoyens puissent dialoguer avec eux.

*Le Groupe de travail se termine à 21h00.*